



**NANSHE EXPERTISE**

# Devis

## Formation des membres de la F4SCT de l'INSERM

**NANSHE EXPERTISE**  
16, Boulevard Saint Germain  
CS 70514  
75237 Paris Cedex 05

*Réalités et agilités en matière de prévention des  
risques professionnels et d'amélioration de la QVT*

Paris, le 03 juillet 2023,

**Objet : Devis relatif à la formation des membres du CSA-E en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail**

Madame Duhamel,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver, ci-dessous, le devis relatif à la mise en œuvre d'une session de formation des membres de la F4SCT de votre établissement en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (*Option Ministère de l'Enseignement de la Recherche et de l'Innovation et spécificités INSERM*).

Pour votre information, Nanshe Expertise est une entreprise titulaire de la certification qualité QUALIOPi délivrée par l'ICPF, certifiée par l'INTEFP pour la dispense des formations communes au dialogue social et est titulaire des agréments nécessaires à la dispense de cette formation règlementée.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Lieux et durée des sessions de formation :

- ✓ Dans vos locaux
- ✓ Durée: 3 jours/ 21 heures

Formation des membres de la F4SCT en matière de SSCT

- ✓ Public : Membres de la F4SCT
- ✓ Tarifs : voir devis

Règlement : voir devis

Nous vous transmettons, en pièces jointes :

- Un devis proforma
- Le programme de la formation

Nous restons à votre disposition afin de répondre aux questions qui pourraient se présenter ou afin de faciliter l'organisation des sessions de formation prévues.

Dans l'attente, nous vous remercions d'agréer, Madame Duhamel, nos sincères salutations,

Bien cordialement,

Aline Tisseron  
Présidente Nanshe Expertise  
[aline.tisseron@nanshe-expertise.com](mailto:aline.tisseron@nanshe-expertise.com)

**SAS NANSHE EXPERTISE -16, BOULEVARD SAINT GERMAIN-CS 70514 75237 PARIS CEDEX 05**

SIRET 820 464 964 00015 –RCS PARIS- Code APE 8299Z - Numéro de TVA intracommunautaire FR19 820464964-Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755505175 auprès du Préfet de la Région Ile de France -Agrément formation CHSCT-SSCT Arrêté n°IDF-201711-03-002-Agrément formation économique CE-CSE Arrêté n°IDF-2017-11-28-001.

Paris, le 03 juillet 2023,

SAS Nanshe Expertise  
16, Boulevard Saint  
Germain  
CS 70514  
75237 Paris cedex 05 Siret  
820 464 964000 15

**INSERM**  
6 Rue du Professeur Laguesse  
BP 40118  
59016 Lille Cedex

**DEVIS N°230702 Formation des membres de la F4SCT  
en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail**

Désignation	Qté Jours	TVA	Prix TTC Jour	Montant TTC
<i>Formation SSCT des Membres de la F4SCT de l'INSERM</i>	<i>3</i>	<i>0%</i>	<i>940, 00 €</i>	<i>2820,00 €</i>
<b>Total TTC</b>				<b>2820,00€</b>

*Soit deux mille huit cent vingt euros TTC en votre aimable règlement*

Pour rappel, Nanshe Expertise est exonérée de TVA sur ses activités de formation.

<b>Conditions de règlement :</b>	Dans le cadre du marché public
<b>Mode de règlement :</b>	chèque ou virement à l'ordre de Nanshe Expertise

*Dates de validité du devis: 02/07/2023-02/08/2023*

Aline Tisseron  
Présidente SAS Nanshe Expertise  
contact@nanshe-expertise.com



**SAS NANSHE EXPERTISE -16, BOULEVARD SAINT GERMAIN-CS 70514 75237 PARIS CEDEX 05**



SIRET 820 464 964 00015 –RCS PARIS- Code APE 8299Z - Numéro de TVA intracommunautaire FR19 820464964-Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755505175 auprès du Préfet de la Région Ile de France -Agrément formation CHSCT-SSCT Arrêté n°IDF-201711-03-002-Agrément formation économique CE-CSE Arrêté n°IDF-2017-11-28-001.



**PROGRAMME**  
**FORMATION INITIALE DES MEMBRES de la F4SCT de l'INSERM (DR Nord-Ouest)**  
**3 JOURS/ 21 heures**  
**(Fonction Publique d'Etat, Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation)**

Cette formation de 21 heures permet aux participants d'être en capacité de maîtriser le fonctionnement d'une F4SCT en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail, et de développer, au sein de l'INSERM, une culture de prévention des risques professionnels.

<b>PROFILS DES STAGIAIRES :</b> Membres de la F4SCT
<b>PREREQUIS :</b> Aucun
<b>MATERIEL REQUIS :</b> Aucun en présentiel
<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maîtriser le rôle, les missions et le champ d'intervention des membres de la F4SCT en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail dans le cadre la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, de l'Ordonnance n° 2021-174 du 17 février 2021 et du décret du 7 juillet 2021.</li> <li>2. Situer l'action de la F4SCT dans l'action d'évaluation et de prévention des risques professionnels</li> <li>3. Acquérir des méthodes d'observation et d'analyse des situations et des conditions de travail</li> <li>4. Acquérir des méthodes d'analyse des risques professionnels et de mise en place de mesure de correction et de prévention</li> <li>5. Savoir impulser et développer une culture de prévention des risques professionnels au sein de l'INSERM</li> <li>6. Acquérir les méthodes et outils d'intervention nécessaires aux missions des membres de la F4SCT</li> <li>7. Connaître et s'appuyer sur les ressources internes et externes afin de développer une politique de prévention</li> </ol>

**PROGRESSION PEDAGOGIQUE :**

**Module 0 : Ouverture de la session de formation** **Jour 1 (0h30)**

**Séquence 1 :** Lancement de la session de formation

**Module 1 : Cadre règlementaire en matière de prévention des risques professionnels** **Jour 1 (3h00)**

**Séquence 1 :** Introduction au contexte règlementaire en matière de Santé, Sécurité, conditions de travail et médecine préventive dans la Fonction Publique de l'Etat (Décrets et partie 4 du Code du Travail)

**Séquence 2 :** Le cadre spécifique à l'Inserm en matière d'organisation de la santé et de la sécurité au travail et les ressources documentaires

**Séquence 3 :** Rôle, missions et articulations entre les différents acteurs de la prévention des risques professionnels au sein de l'INSERM

**Module 2 : Rôle, missions, attributions et moyens de la F4SCT** **Jour 1 (3h30)**

**Séquence 1 :** Organisation, rôle et missions de la F4SCT

**Séquence 2 :** Les attributions de la F4SCT

**Séquence 3 :** Les moyens à disposition de la F4SCT (Autorisations spéciales d'absence, contingent d'heures, déplacements, formation...)

**Module 3 : Les conditions de travail** **Jour 2 (3h30)**

**Séquence 1 :** Retour sur travaux

**Séquence 2 :** Les conditions de travail et les conditions d'exécution du travail (*Analyse d'un poste de travail d'après l'outil ITAMAMI*)

**Séquence 3 :** Connaître les familles de risques professionnels (mécaniques, physiques, chimiques, biologiques, radiologiques, psychologiques.../Focus sur les risques professionnels au sein de l'INSERM)

**Séquence 4 :** La protection des personnes vulnérables (politique handicap de l'INSERM et mesures particulières de protection de la maternité)

**SAS NANSHE EXPERTISE -16, BOULEVARD SAINT GERMAIN-CS 70514 75237 PARIS CEDEX 05**

**Séquence 5 :** Etapes clefs d'une démarche de prévention (L'agent et le dragon)

**Séquence 6 :** Processus d'un incident/accident et Identification d'une situation à risque

**Module 4 : Prévenir, gérer les RPS et participer à l'amélioration de la QVT** **Jour 2-1H30**

**Séquence 1 :** Risques psychosociaux et Qualité de vie au travail de quoi parle-t-on ? (*Les 6 facteurs de risques psychosociaux QUIZ*)

**Séquence 2 :** Les enjeux de la prévention des risques psychosociaux

**Séquence 4 :** Le cadre réglementaire dans la Fonction Publique de l'Etat et au sein de l'INSERM

**Module 5 : Violences sexuelles et sexistes, harcèlement, discriminations, de quoi parle-t-on ?**

**Jour 2- 2H00**

**Séquence 1 :** Définition des VSS, des faits de harcèlement, des discriminations et caractéristiques du risque  
Approche juridique et textes réglementaires

**Séquence 2 :** Impacts et enjeux de la prévention des VSS

**Séquence 3 :** Identifier et orienter les cas selon le dispositif de prévention de l'INSERM (*QCM*)

**Module 6 : Agir pour la prévention des risques professionnels dans le cadre du fonctionnement de la F4SCT** **Jour 3 (3h30)**

**Séquence 1 :** Organisation des travaux de la F4SCT (Visites de site, groupes de travail, Enquêtes, droit de retrait de droit d'alerte pour danger grave et imminent)

**Séquence 2 :** Outils et documentations (DUERP, Papripact, RSU, Base de données sociales, registre SST, registre danger grave et imminent, rapport annuel du médecin du travail, fiches de risques, plan de formation à l'hygiène et à la sécurité...)

**Séquence 3 :** Le rôle des membres et les informations et consultations obligatoires de la F4SCT

**Séquence 4 :** Le fonctionnement de la F4SCT (*De l'établissement de l'ODJ à la communication des relevés de décisions*)

**Séquence 5 :** Serious game (Organisation d'une réunion de la F4SCT)

**Module 7 : La prévention des risques professionnels** **Jour 3 (3h00)**

**Séquence 1 :** Analyse d'une situation de travail (ITAMAMI)

**Séquence 2 :** L'arbre des causes et méthodologies de résolutions de problèmes (MRP): Des méthodes d'analyse des accidents du travail

**Séquence 3 :** L'arbre des causes : Expérimentation

**Séquence 5 :** Analyse des accidents du travail : Expérimentation (*d'après l'outil interactif de l'INRS « Accident sur commande*)

**Evaluation de la session de formation** **Jour 3 (0h30)**

**Séquence 1 :** Evaluation

**ORGANISATION :**

**Moyens d'encadrement :**

Nanshe expertise dispose de plusieurs formateurs disposant des compétences et de l'expérience nécessaires à la réalisation de cette session de formation.

Myriam Boudouma, Gilles Desbordes, titulaire d'un DEA politiques sociales et société option formation sont proposés comme formateurs.

**Moyens pédagogiques et techniques :**

- Accueil des stagiaires dans une salle et un établissement dédiés à la formation
- Supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas
- Mise en situation
- Serious Game

**SAS NANSHE EXPERTISE -16, BOULEVARD SAINT GERMAIN-CS 70514 75237 PARIS CEDEX 05**

- 2 QUIZ/ 2 QCM
- Remise de codes d'accès individuels, à l'issue de la formation, permettant d'accéder au contenu de la formation sur l'espace réservé à nos stagiaires sur le site nanshe-expertise.com
- Possibilité de contacter, durant l'année suivant la formation, un formateur de l'entreprise afin d'obtenir toute information ou explication relative à la formation délivrée et/ou à son application.

**Dispositif de suivi de l'exécution (1) et de l'évaluation des résultats de la formation (2) :**

- Feuilles de présence
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Attestation d'assiduité
- Attestation de fin de formation
- Certificat de stage
- QUIZ/ QCM

**Remarque :**

Afin de faciliter, par les participants, l'assimilation de certaines notions juridiques, la partie 4 du Code du Travail est traitée tout au long de la formation.